

Département de l'Ain

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Belley

Liberté, Egalité, Fraternité

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

Objet de délibération :

Adoption du règlement intérieur du Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil syndical

Séance du 1er juillet 2026 à 18h00

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, Président, sont présents 71 délégués (dont 56 votants et 15 suppléants non votants) sur 82, convoqués le 23 juin 2026.

Etaient présents :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Estelle BARBARIN, Danielle BERRODIER, Déborah CHAILLOT, Françoise DA SILVA, Béatrice DALMAZ, Anne GRANDGUILLLOT, Mireille MARTINEZ, Valérie PERRACHON, Jennifer PUTELET, Julie SERRAILLE, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Delphine ALLEMAND (S), Catherine BILLARD (S), Sandrine CALLY, Véronique CORNA (S), Elodie PÉRAUDON (S), Florence RIESSER (S), Messieurs Frédéric BODIN, Gilles CAPENDU, Franck CHAPITEAU, Giuliano D'ANDREA, Rodolphe GALLARD, Sébastien GRIMOUD, Bruno HOURY, Alexandre JOUX, Patrick LAFON, Eric MAITRE, Vincent MANCUSO, Daniel MARTIN, Alexandre NANCHI, Hervé PABIOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Matthieu PETELET, Laurent REYMOND-BABOLAT, Denis SOUCHON, Alain TÊTU, Fabien THOMAZET, Frédéric TOSEL, Jean-Luc VIBERT, Yvon BABLON (S), Thierry BERNARD (S), Gilberto GRECO (S), Fabien BOEGLIN, Régis CARREL (S), Alexis DUPONT-ROC, Emmanuel PETAT.

CC de la Côtière à Montluel : Mesdames Mathilde DEGUT-FABIANO, Catherine FRANGIONE, Isabelle LORIZ, Messieurs Philippe BELAIR, Philippe FERRAND, Christian GOUVERNEUR, Cédric GOYVANNIER, Jean-Christophe DÉTRÉ (S), David VANNIER (S).

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Anne CHOLVY, Messieurs Jérémy BATAILLE, Vincent BOURDEAUDUCQ, Thierry COQUILLE, Cyrille DUMOULIN, Bernard MAROQUENNE, Eric TEYSSIER, Jean-Claude BALMON (S), Thierry BATAILLY (S), Vincent BOUGUET (S), Jérémy GROSBOT, Gilles VERROT (S).

CC Miribel et Plateau : Mesdames Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ et Sylvie VIRICEL, Monsieur Vincent VIANI.

A donné pouvoir :

Laurent BOU (CC Plaine de l'Ain) à Estelle BARBARIN (CC Plaine de l'Ain)

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Claire ANDRÉ, Emilie LAGRUT, Aïcha BOUZIDI, Messieurs Julien BELLAND, Jean-François BONIN, Eric ELIE, Serge GOMES, Lionel MANOS, Joël MATHY, Christophe PERRET, Gaël ALLAIN, Didier QUEF.

CC de la Côtière à Montluel : /

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Sandra CARUSO, Messieurs Georges CURT, Christophe FOURNIER, Alexis FARJAT.

CC Miribel et Plateau : Madame Caroline TERRIER et Messieurs Claude CHARTON et Xavier DELOCHE.

Est élue secrétaire de séance : M. Philippe BELAIR (C.C. de la Côtière à Montluel)

Vu l'article L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil municipal établit son règlement intérieur ».

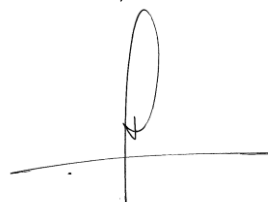
Vu l'article L.5211-1 de ce même code, les établissements publics de coopération intercommunale, s'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, doivent, eux aussi, établir un règlement intérieur.

Monsieur le Président présente le règlement intérieur du Syndicat mixte BUCOPA qui fixe les règles d'organisation du syndicat mixte.

**Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE d'adopter le règlement intérieur joint à la présente délibération.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke, positioned over a horizontal line.

Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*